

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

PROCEDURE DE PASSATION

Marché à procédure adaptée en vertu de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

NOMS ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR

Communauté de Communes du Rouillacais

Responsable : Monsieur Le Président, 314 Avenue Jean Monnet, BP 40 016, 16170 ROUILLAC -
Tél : 05.45.96.99.41

OBJET DU MARCHE

La consultation a pour objet un marché de prestations intellectuelles relatif à l'analyse de l'état initial et la définition de l'acceptabilité du milieu récepteur, et rédaction du document d'incidences en lien avec les travaux de création du système d'assainissement collectif de la commune de Gourville.

STRUCTURE DU MARCHE

Les prestations font l'objet d'un marché fractionné à tranches en application de l'article 77 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

CRITERES D'ANALYSE DES OFFRES

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération suivant :

- 70 points pour la valeur technique,
- 30 points pour le prix des prestations.

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER

Par demande écrite auprès de la Communauté de Communes du Rouillacais. Le candidat précisera dans son envoi les modalités de réception du DCE (adresse postale ou courriel ou retrait au siège de la Communauté de Communes du Rouillacais aux heures d'ouverture du secrétariat).

ADRESSE ET MODALITES DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les modalités de transmission des candidatures et des offres sont fixées dans le règlement de la consultation.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES D'ORDRE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF

S'adresser à la Communauté de Communes, à l'attention de Monsieur le Président.

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 90 jours

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : le lundi 17 octobre 2016 à 12h00

DATE D'AFFICHAGE DE LA PUBLICATION : le jeudi 15 septembre 2016